Conseil d'établissement

PROCÈS-VERBAL spécial durant la fermeture des écoles en raison de la pandémie de la COVID-19, afin de rendre compte de documents approuvés en ligne.

Membres du CÉ concernés par cet envoi :

Parents :		Fariza Ait Ouali	
Judith Désormeau		Denis Kouassi Kouadio	
Erns Plaastman		Mohammed Lyen	
Personnels :			
Stéphanie Gallant		François Blouin	
Cathy Mc Kenven			
Élèves :			
Membre de la communauté : Carrefour Jeunesse emploi			
Jérôme Alban			
Direction :			
Martin Sawyer			

Règle de régie interne

> « Il se pourrait que pour certaines situations, et en fonction du calendrier des rencontres, la direction de l'école soumette des sujets de consultation ou d'approbation (exemples : une nouvelle sortie éducative, un événement particulier, une modification à l'horaire de dernière minute, demande urgente de la CSDM, …) par envoi électronique. Dans le cas d'une demande d'approbation par courriel, les membres du CÉ, après avoir reçu ledit courriel, pourront consulter le président pour obtenir son avis avant de se prononcer. Tous les envois par courriel devront être consignés dans le procès-verbal suivant. »

« Le CÉ est d'accord pour ajouter la possibilité d'envois électroniques pour une demande de vote (avec un quorum de 3 parents ainsi qu'avec un délai raisonnable de réponse) et que tout vote fait de cette façon soit revu au prochain CÉ. »

La modification des règles de régie interne est proposée par M. Plaastman et secondée par M. Kouassi Kouadio.

Approbation demandée le 4 mai dernier :

Calendrier scolaire 2020-2021

Toutes ces demandes ont été adoptées en ligne par les membres du CÉ.